

CTSD du 13 mars 2020 – Compte-rendu SNES-FSU

Vendredi 13 mars s'est tenu le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) examinant les créations et suppressions de postes, ainsi que les propositions de compléments de service entre les différents collèges de Saône-et-Loire.

Ce CTSD fait suite à un Groupe de Travail qui a eu lieu lundi 09 mars après-midi, GT au cours duquel vos représentants du SNES-FSU ont fait la plupart des suggestions de modifications (quotité ou destination de certains compléments de service, créations de postes, maintien de postes proposés à la suppression, etc.). Ces propositions ont presque toutes été amendées par les services de la DOSEPP, et ont permis l'amélioration des conditions de travail de plusieurs collègues. Au total, le SNES-FSU 71 sera intervenu sur la situation d'une quinzaine d'établissements, soit près de 20 situations personnelles. C'est aussi tout le travail de communication avec nos correspondants SNES-FSU dans les établissements qui ont permis ces améliorations. Les représentants SNES-FSU n'ont pas manqué de faire remarquer l'intérêt d'un travail en collaboration avec les services de la DOSEPP, qualité malheureusement malmenée par la suppression de nombreuses CAPA, en particulier celles pour les mutations.

Le CTSD s'est déroulé sans la présence du DASEN, qui n'est resté qu'un quart d'heure avant de rejoindre une visioconférence en lien avec le coronavirus et la fermeture des établissements. Il a toutefois pris le temps d'expliquer que ses services et ceux de la DOSEPP avaient veillé, malgré la baisse des moyens, à limiter au maximum les impacts sur les personnels et les établissements.

Après un nouvel examen de l'ensemble des établissements, les représentants des personnels ont voté majoritairement contre la proposition de créations et suppressions de postes dans les collèges de Saône-et-Loire par 8 voix contre et 1 abstention (la délégation FSU, du fait de la baisse continue d'année après année des DHG et notamment des heures postes, a voté contre).

L'ordre du jour de ce CTSD prévoyait également l'examen d'une proposition de déploiement des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés). L'IEN Bruno Enée a présenté la situation actuelle (16 PIAL en Saône-et-Loire), les différents types de PIAL (1^{er} degré, 2nd degré, inter-degrés et renforcés), et, pour finir les paramètres pris en compte pour déterminer la nouvelle cartographie des PIAL pour la rentrée 2020. Parmi les différents paramètres retenus, M. Enée a proposé de construire uniquement des PIAL inter-degrés dont les établissements supports seront des collèges. Il a aussi expliqué qu'il s'était appuyé sur les associations actuelles qui fonctionnaient déjà très bien. Cela donnera création de 20 PIAL pour la rentrée 2020. M. le DASEN avant son départ, comme Mme Jehanno, secrétaire générale, ont fortement insisté sur le respect et la vigilance apportés aux personnels AESH, s'engageant à ce que leurs conditions de travail soient considérées avec toute l'attention nécessaire. Ainsi, au sein d'un même PIAL, les AESH ne devront pas faire des déplacements inconsidérés au regard de la distance et du temps nécessaire entre les établissements. L'IEN M. Enée a ainsi donné l'exemple de Couches, dans la circonscription d'Autun. Les AESH associés au collège de Couches seront circonscrits aux écoles avoisinantes, mais n'iront pas plus loin, compte-tenu des distances avec les autres établissements du PIAL (Autun, Etang-sur-Arroux, Epinac). La FSU a rappelé l'harmonisation nécessaire du traitement des AESH au sein de l'académie, des disparités subsistant d'un département à l'autre. Mme Jehanno a alors rappelé la tenue d'un GT spécifique à la question des AESH.

Les huit paramètres retenus pour la constitution des 20 PIAL ont été soumis au vote des représentants des personnels. La FSU a voté contre à l'unanimité, mais l'abstention d'une partie des représentants a entériné ces paramètres, et par la même, la création des 20 PIAL.